

métique, de la géométrie et tout ce qui sera nécessaire pour préparer les jeunes gens à entrer dans l'Académie d'Argos ; 3° une ou deux des langues de l'Europe.

« Dans chaque ville et village de quelque importance, on établira une école particulière d'enseignement mutuel et une autre pour le grec, dans laquelle on enseignera les éléments de la langue grecque, la littérature et, s'il est possible, quelque langue européenne, telle que le français ou l'italien. Ce sont là, Monsieur, les intentions du gouvernement au sujet des écoles, et il emploie les moyens les plus convenables pour les mettre à exécution. Des écoles de grammaire et des écoles d'enseignement mutuel sont déjà établies dans les provinces libres, et c'est d'elles que je vais maintenant vous entretenir.

A Athènes, il y a deux écoles centrales d'enseignement mutuel et deux écoles de grammaire, dont l'une a reçu le nom de lycée. Dans celle-ci on enseigne : 1° le grec ancien comparé avec le moderne ; 2° l'italien ; 3° les éléments de l'arithmétique, de la géométrie, de la géographie, de la logique et de la métaphysique. La ville possède aussi une petite presse typographique donnée par le comité philhellénique anglais. Dans l'île de Tinos, il y a une école centrale d'enseignement mutuel et une école de grammaire nommée lycée, où l'on enseigne le grec ancien et les éléments de la philosophie.

« Dans l'île d'Andros, il y a, dans trois endroits différents, trois écoles d'enseignement mutuel, ainsi que deux écoles de grammaire, placées aussi dans des lieux différents, et où l'on enseigne l'ancien grec et les éléments de la philosophie. Dans l'île de Syphnos, il y a une école de grammaire que les habitants voudraient changer en lycée. Des écoles d'enseignement mutuel n'ont pas encore été

